

2007/8542 - Lyon 9e - Mission d'animation du PIG et OPAH des copropriétés de la Duchère - Convention de participation financière de la Ville de Lyon (novembre 2007 - novembre 2012) (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 03/12/2007, p. 2254)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. LEVEQUE Louis, rapporteur, en remplacement de M. BUNA Gilles, rapporteur absent : Avis favorable de la Commission. Je pense que la demande d'intervention est retirée sur la Mission d'animation du Programme d'Intérêt Général et d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Je voudrais simplement indiquer sur ce rapport qu'il s'agit, sur le quartier de la Duchère, de financer l'intervention sur les treize copropriétés de ce quartier, pour favoriser la diversité de l'habitat et remettre à niveau ces copropriétés, pour qu'elles puissent jouer ce rôle dans le parcours résidentiel des habitants de la Duchère avec une offre en accession, accessible pour les habitants de la Duchère et ne pas souffrir d'une dévalorisation par rapport aux constructions neuves, qui vont arriver dans ce quartier. Donc, c'est une intervention publique dans ces copropriétés, pour les remettre à niveau.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)